



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION RHONE-ALPES

CIRE Rhône-Alpes

Lyon, le 28/05/2008

## Comité d'information et de suivi sur la pollution par les PCB

# Etude AFSSA - InVS d'imprégnation aux PCB des pêcheurs consommateurs de poissons de rivière

## 1. Contexte et objectifs

Les objectifs de l'étude sont, d'une part, de répondre aux interrogations sur les éventuelles sur-imprégnations aux PCB des pêcheurs consommateurs de poissons de rivière et de leur famille pour des zones contaminées et d'autre part d'aider à l'orientation des mesures de gestion des risques dans l'avenir alors que des mesures d'interdiction de consommation des poissons non conformes pour leur teneur en PCB-DL ont été prises pour plusieurs rivières (Rhône, Somme...).

Pour cela, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) et l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) vont réaliser une étude d'imprégnation aux PCB-DL et aux PCB-NDL auprès de populations fortement consommatrices de poissons de rivière.

Le principe de l'étude est de tester la sur-imprégnation aux PCB des consommateurs de poissons de rivière pour des sites plus ou moins pollués aux PCB en comparant leur imprégnation à celles des non consommateurs de poissons de rivière pour les mêmes régions ainsi qu'à celles des consommateurs de poissons de rivière pour des sites témoins non pollués en contrôlant les facteurs de confusion, c'est à dire les autres déterminants de l'imprégnation aux PCB tels que la consommation de poissons de mer.

Ainsi, l'étude doit permettre :

- d'identifier si les forts consommateurs de poissons de rivières contaminées par les PCB sont plus imprégnés aux PCB que les non consommateurs ;
- de disposer de données complémentaires sur l'imprégnation de la population française aux PCB et sur les facteurs qui ont une influence sur cette imprégnation comme l'âge, la corpulence et les habitudes alimentaires.

## 2. Méthode

- L'étude aura lieu sur **6 sites en France, 4 sites localisés sur des rivières plus ou moins contaminées par les PCB et 2 sites sur des rivières non contaminées**. Les sites seront choisis en fonction de la contamination des rivières aux PCB et de la pratique de la pêche sur ces rivières (questionnaire envoyé aux fédérations départementales de la pêche). **Un site sera situé sur le Rhône, Le choix définitif sera réalisé, le 13 juin, lors de la réunion du comité scientifique de l'étude.**

Les participants à l'étude seront sélectionnés à partir des listes des adhérents aux associations de pêche. **Environ 2 000 appels téléphoniques d'adhérents sont prévus par site pour sélectionner 150 participants par site, dont au moins 1/3 de femmes**, répondant principalement aux critères suivants :

- pêcheurs ou conjoints de pêcheurs gros consommateurs de poissons (au moins 10 fois par an depuis au moins 5 ans) ou non consommateurs de poissons ;
- 18 à 70 ans.

Une campagne d'information sera réalisée avant le démarrage de l'étude, par un institut d'étude assisté des Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, et des organismes en charge de l'étude, l'Afssa et l'InVS. Un courrier, avec logo du ministère de la Santé, sera envoyé aux adhérents des Fédérations préalablement sélectionnées pour participer à l'étude pour les informer que l'institut d'étude les contactera prochainement pour solliciter leur participation.

Les personnes recrutées seront invitées à remplir un questionnaire de consommation alimentaire, plus particulièrement détaillé pour leur consommation de poissons de rivière. La participation au volet biologique de cette étude consistera en une prise de sang sur les sujets ayant répondu au questionnaire alimentaire.

Une analyse statistique des données sera réalisée, en testant si les forts consommateurs de poissons de rivières contaminés sont plus imprégnés que les autres, après prise en compte de l'ensemble des autres facteurs qui peuvent avoir une influence, comme l'âge ou la corpulence. En revanche, aucune interprétation individuelle de l'imprégnation aux PCB ne pourra être faite car les connaissances scientifiques ne permettent pas actuellement de connaître le niveau d'imprégnation à partir duquel il pourrait y avoir un risque pour la santé. Cette étude ne présente donc aucun bénéfice individuel pour les participants.

### **3. Calendrier de l'étude**

**Les premiers prélèvements sanguins auront lieu à la fin de l'année 2008.**

**D'ici le mois de septembre**, les associations agréées de pêche qui participeront à l'étude sur chacun des sites seront sélectionnées avec l'aide de la fédération nationale pour la pêche en France et des fédérations départementales. Un protocole détaillé de l'étude sera rédigé pour être soumis à l'autorisation de la CNIL et du CPP, le comité de protection des personnes. Un appel d'offre sera passé pour sélectionner un institut d'étude qui sera chargé du recrutement des pêcheurs et de la passation des questionnaires.

**En septembre 2008**, une étude pilote sera menée sur un site pour valider le questionnaire et tester le nombre de personnes à contacter pour obtenir le nombre de participants souhaité.

**De octobre 2008 à mai 2009**, les participants à l'étude seront recrutés, répondront au questionnaire et les prises de sang seront réalisées.

Le dosage des PCB dans les prélèvements sanguins se dérouleront **de janvier 2009 à décembre 2009**. L'analyse statistique des données sera réalisée entre janvier 2010 et juin 2010. Les premiers résultats sont attendus pour **juillet 2010**.